



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Comité administratif
Séance extraordinaire

Mardi, 2 juillet 2019
8h00
Ordre du jour

- 8h00 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2019.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1767, 1784, 1785, 1786, 1788, 1790, 1793, 1795 et 1796.
- B) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Résolution PPCMOI-2019-4436.
- 1.1.2 Modifications**
- A) Règlement 555
- A.1 Adoption du règlement visant à retirer les secteurs endigués de la plaine inondable 0-2 ans.
- A.2 Adoption du document indiquant la nature des modifications.
- B) Discussions relatives à la demande de modification du schéma d'aménagement pour retirer le Parc d'affaires et d'innovations régional (PAIR).
- 1.1.3 Urbanisme - Divers**
- A) Plaine inondable
- A.1 Résolution 15565-19 adoptée le 12 juin 2019 relative à la ligne des hautes eaux et à la constitution du Comité rivière : Demande d'ajout de la cote d'inondation du lac Champlain par M. Guy Langlois de l'Association des citoyens de la plaine inondable (ACPI).
- A.2 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) : Projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale (ZIS) afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables.
- B) Dossier de Mme Teresa Gagnon : Discussions relatives à l'aide financière et l'intervention judiciaire sollicitées.
- C) Mandat à Géomont vs PRMHH : Participation à une étude pour toutes les MRC de la Montérégie afin d'identifier le réseau hydrographique (1 400\$) et la caractérisation de la bande riveraine incluant l'érosion et la sédimentation (10 000\$), le tout subventionné en partie par le FARR.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Projet de développement de la rivière Richelieu : Présentation de la structure de financement par Mme Isabelle Charlebois, directrice générale de Tourisme Haut-Richelieu.
- 2.2 Entrée en vigueur de la législation sur le cannabis : Mandat au Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) pour l'utilisation de la subvention de 55 124\$.
- 2.3 Plan d'action régional de lutte contre la pauvreté - Journée de réflexion : Autorisation aux dépenses (location de salle, pause-café, lunch, maximum 120 personnes).
- 3.0 FONCTIONNEMENT**

3.1 Finances

3.1.1 Liste des comptes.

3.1.2 DIHR - Partage de services de conciergerie (21 600\$, taxes en sus) et grand ménage (4 500\$, taxes en sus) : Autorisation.

4.0 COURS D'EAU

4.1 Reconstruction de la station Lamoureux : Suivi du dossier.

4.2 Services professionnels pour l'entretien des cours d'eau

4.2.1 Avis de non renouvellement au Groupe PleineTerre inc.

4.2.2 Octroi de contrats par projet.

4.3 Point d'information : Rivière du Sud, branches 56, 61 et 63 - Henryville et Saint-Sébastien : Exigence du MELCC pour le transport des déblais hors de la plaine inondable occasionnant des frais supplémentaires d'environ 17 000\$.

4.4 Rivière du Sud, branche 52 - Henryville et Sainte-Anne-de-Sabrevois : Autorisation aux travaux, octroi de contrat et autorisation aux signatures suite à une demande de soumission sur invitation (Enviro Transpex inc., 69 963,00\$, taxes en sus).

4.5 Petite Décharge - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation aux travaux, octroi de contrat et autorisation aux signatures suite à une demande de soumission sur invitation (Enviro Transpex inc., 37 928,00\$ taxes en sus).

4.6 Cours d'eau Toupin, branche 1 - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation aux travaux, octroi de contrat n'excédant pas 25 000\$ et autorisation aux signatures.

4.7 Cours d'eau Lamarre - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation aux travaux, octroi de contrat n'excédant pas 25 000\$ et autorisation aux signatures.

4.8 Cours d'eau Paradis - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation aux travaux, octroi de contrat n'excédant pas 25 000\$ et autorisation aux signatures.

4.9 Rivière des Iroquois, branche 4 - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation aux travaux, octroi de contrat au plus bas soumissionnaire respectant l'estimation des coûts et autorisation aux signatures.

4.10 Cours d'eau du Milieu - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation aux travaux, octroi de contrat au plus bas soumissionnaire respectant l'estimation des coûts et autorisation aux signatures.

4.11 Cours d'eau Rouillé - Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Blaise-sur-Richelieu : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.

4.12 Cours d'eau Hazen, branche 23 - Mont-Saint-Grégoire : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.

4.13 Cours d'eau Narcis-Filion - Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Jean-sur-Richelieu : Entente intermunicipale avec la MRC des Jardins-de-Napierville.

5.0 VARIA

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

7.0 LEVÉE DE LA SÉANCE